Bulletin Profiteurs

Contre l'impunité des entreprises canadiennes en Colombie

Septembre 2014

La Caravane pour la défense du territoire a fini sa tournée pour le département de Nariño (p.1)

La militarisation au service de l'extraction (p.2)

Contamination de l'eau à Puerto Gaitán par la pétrolière Pacific Rubiales Energy (p.3)

La Caravane pour la défense du territoire a fini sa tournée pour le département de Nariño

Les autorités locales et les médias ont été présents le 27 août lors de la remise du rapport préliminaire de la Caravane qui a visité plusieurs municipalités du sud de Nariño depuis le 20 août. Pour ce rapport préliminaire, une vingtaine d'organisations nationales et internationales ont visité des villages et des hameaux des municipalités de Samaniego et de Tuquerres. Pendant sept jours, cette caravane a travaillé à la collecte de preuves et la vérification des situations difficiles par rapport aux droits humains et des violations du droit international humanitaire.

Le Coordonnateur National Agraire (CNA) et le Réseau de fraternité et de solidarité avec la Colombie (Redher) ont convoqué les 40 personnes qui composaient la Caravane. Celle-ci a réussi à collecter plus de 116 cas des violations des droits humains et du droit international humanitaire. Un haute degré d'impunité a été mis en évidence, seulement 44,8% des cas ont été dénoncés et seulement 1,9% a été rendu aux tribunaux. La Caravane a attribué cette situation à la peur qui continue à opérer dans la zone, ainsi qu'aux nombreuses situations de menace et de déplacement forcé comme résultat des dénonciations.

Le rapport préliminaire a identifié plusieurs problèmes qui conduisent à des violations des droits humains et des violations du droit international humanitaire, et à la militarisation de la région. « ***Le gouvernement colombien a créé au fil des années des bataillons militaires de l'énergie, des mines et des routes. Au début de 2011 il y en avait 11, maintenant en 2014 il y en a 21 de ce type des bataillons dans le pays. Ces bataillons ont l'objectif de protéger les investissements étrangers, l'intérêt des entreprises multinationales, leurs infrastructures, ainsi que leurs pipelines et ses mines »***, dit le rapport.

De plus, on ajoute les problèmes résultant de l'exploitation minière et les cultures illicites. C'est dans ce contexte que la Caravane a reçu des dénonciations des cas d'abus sexuels - qui sont rarement signalés en raison de la stigmatisation dont ils font l'objet -, des cas de criminalisation dont des mises en scène judiciaires, des arrestations arbitraires, des accusations et des menaces. Les dirigeants régionaux reçoivent souvent des menaces directes ou indirectes de la part des forces armées et même de la municipalité. La Caravane a permis de donner un aperçu de cette situation et de fournir un soutien aux plaintes, et c'est pourquoi l'ombudsman local (*Defensoria del pueblo*) a promis de donner suite à ces dénonciations.

La Redher organise des caravanes de ce type depuis

2001 dans différentes régions du pays comme un outil de visibilité et de dénonciation avec l'objectif de soutenir des processus sociaux et communautaires.

Source: Colombia informa, 1er septembre 2014.

Traduction: PASC.

La militarisation au service de l'extraction

Les forces armées colombiennes, comptant 281 400 personnel militaire, sont les deuxièmes plus grandes dans toute l'Amérique latine, surpassées seulement par le Brésil. Ajoutons à cela les 159 000 membres de la police nationale, une police militarisée qui se rapporte au Ministère de la défense. En Colombie, il y a 6,2 soldats par 1000 habitants, un ratio presque quatre fois celui du Brésil.

L'augmentation fulgurante de l'extraction minière et des activités reliées à l'énergie en Colombie durant les dernières années a été accompagnée d'une militarisation massive des zones opérées par les secteurs miniers et énergétiques. Le gouvernement de Colombie a créé, dans les dernières années, ce qu'on appelle les Bataillons de l'énergie, mine et transport. Leur croissance a accompagné la politique d'attraction des investissements étrangers dans le secteur des sociétés multinationales pour la mise en œuvre de la politique néolibérale extractive : la soi-disant « Campagne de l'énergie et des mines ». Au début de 2011, il y avait 11 bataillons mais en 2014, il y en avait déjà 21.

La militarisation massive des zones extractives ne signifie pas une sécurité accrue pour les populations des alentours. Censat Agua Viva et Mining Watch Canada ont averti qu'on observe 87% des déplacements forcés, 82% des violations des droits humains et des lois internationales humanitaires, et 83% des assassinats de leaders syndicaux dans les régions riches en ressources. Le but de ces unités, malgré ce qui semblerait raisonnable, n'est pas de procurer de la sécurité publique mais de protéger les investissements étrangers et l'extraction minière et d'énergie.

Plusieurs de ces bataillons sont localisés sur les terrains des compagnies ou des mines, comme dans le cas du Bataillon militaire 15, situé, depuis octobre 2011, dans les champs pétrolifères du Pacific Rubiales Transnational, à Puerto Gaitan, où la compagnie fournit également des véhicules et du combustible. Ou encore le bataillon de transport énergétique numéro 8, situé dans les terrains et installations de Frontino Gold Mines dans la municipalité de Segovia, tel qu'indiqué dans les pages web du ministère de la défense.

La collaboration entre l'armée et les investisseurs est fluide. Le colonel Jorge Arturo Matamoros Blanco, directeur des opérations de l'armée, a affirmé que l'armée analyse les projets entrepris par les compagnies qui investissent et les assignent aux divisions militaires correspondantes pour leur protection.

Même si les autorités militaires l'ont toujours nié, il y a des preuves que la protection des compagnies d'extraction permet la négociation « d'accords » privés entre les entreprises extractives et les Forces armées, par lesquels les compagnies paient des larges sommes à l'armée en échange de sécurité et la possibilité de d'exécuter leurs plans. Ces accords sont secrets mais ont vu le jour dans les médias à cause de journalistes d'investigation ou par la divulgation éhontée des gestionnaires des compagnies eux-mêmes.

Les communautés locales affectées voient les déploiements militaires avec méfiance car ils ne croient pas que leurs intérêts soient protégés par ces forces de sécurité gouvernementales. Ils croient que ces troupes sont présentes pour permettre les activités extractives, qui vont contre le mode de vie traditionnel des communautés et l'environnement qui le rend possible.

De sérieuses violations des droits humains ont accompagné la présence de l'armée dans ces régions, tels que des viols de femmes et des exécutions extrajudiciaires de ceux qui s'opposent aux projets miniers. Un des nombreux cas rapportés en septembre 2006 est le meurtre d'Alejandro Uribre Chacon, opposé à l'énorme projet minier de Kedhada SA, au sud de la province de Bolivar. Il fut assassiné par les troupes du Bataillon anti-air de Nueva Granada Numéro 2 et

présenté subséquemment comme un guerilla tombé au combat, 12 jours après avoir logé une plainte formelle du fait qu'il était persécuté par l'armée à cause de sa plainte contre la compagnie minière.

Un autre cas significatif est relié à l'aide de l'armée pour faire entrer la Muriel Mining Corporation à Norte del Choco, où elle supportait les activités de la compagnie malgré une consultation publique frauduleuse, jugée telle par la Court constitutionnelle. L'armée y a restreint la mobilité des habitants ancestraux à leurs terres et perpétré de sérieux abus et le déplacement interne des populations indigènes et Afro-colombiennes.

Ainsi, il est évident que même si ces unités militaires sont déployées dans des régions où le conflit avec la guerilla insurgente est le plus sérieux, ce qui est l'argument utilisé par le gouvernement pour valider leur existence, l'objectif-clé en est la défense des compagnies transnationales contre les droits territoriaux des communautés indigènes paysannes et Afro-colombiennes. Cette activité provoque des conflits sociaux majeurs, des massacres et des déplacements forcés reliés directement à la politique invasive, en grande partie réalisée en collusion avec l'armée, les paramilitaires et les compagnies.

Source: War Profiteers' News, Avril 2014, n° 41.

Traduction: PASC.

Contamination de l'eau à Puerto Gaitán par la pétrolière Pacific Rubiales Energy

En juillet 2013, une délégation canadienne participa en Colombie à l'audience publique contre la pétrolière Pacific Rubiales Energy (PRE) dans le cadre du Tribunal populaire sur les politiques extractives. Lors de cette audience, la série de preuve présentée démontra les conséquences négatives de l'exploitation pétrolière dans la région, tant sur le plan social qu'économique, culturel et environnemental. Une des dénonciations principales était celle de la contamination de l'eau.

Il s'agit d'un des thèmes les plus complexes. De nombreux témoignages ont été récoltés par les communautés, mais les preuves techniques de la contamination de l'eau sont difficiles à obtenir. L'obtention de celles-ci est coûteuse et les lieux où ces tests doivent être réalisés sont peu accessibles. Rares sont les données disponibles concernant la qualité de l'eau avant l'exploitation pétrolière à des fins de comparaison. Qui plus est, les effets de la contamination n'apparaissent souvent que plusieurs années plus tard.

À l'automne 2013, grâce au financement de plusieurs membres de la délégation, le Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC) a coordonné un processus de prise d'échantillons d'eau à Puerto Gaitán. Ce projet a permis d'appuyer les démarches entreprises par les organisations sociales, dont la USO, dans le but de documenter de façon crédible la contamination des eaux par les procédés d'exploration, d'extraction et d'exploitation de la compagnie afin de soutenir la preuve des impacts de ses activités devant les tribunaux nationaux et internationaux. Cinq des vingt échantillons d'eau prélevés contiennent des taux alarmants d'hydrocarbures. En voici quelques exemples.

Le transport de camion-citerne sur une route de terre battue provoque un nuage permanent de poussière. Pour y remédier, l'entreprise réalise quotidiennement un épandage d'eau afin de diminuer la volatilité de la terre et de la poussière. Les habitant.es de la région ont dénoncé le fait que l'eau utilisée était de l'eau résiduelle de la production. Les particules d'hydrocarbure adhèrent aux particules solides du sol et se retrouvent dans la poussière ambiante une fois l'eau évaporée, ce qui provoque une contamination par voie respiratoire. L'équipe terrain a pu prendre un échantillon de l'eau du camion d'épandage directement depuis son tuyau. Les résultats montraient une concentration de 1040 µg/L.

Un habitant de la région a aussi dénoncé la contamination de son puits. Un échantillon d'eau en surface a révélé un taux de 1600 µg/L. Selon les critères du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), le critère de qualité opérationnel a été déterminé pour les hydrocarbures pétroliers à 10 µg/L .

Les habitant.es de la région ont dénoncé le fait que les méthodes de traitement des eaux étaient insuffisantes. En effet, l'eau résiduelle de la station de rinçage des camions citernes passe simplement à travers un filtre d'eau usée. L'eau contient avant le traitement 3190 µg/L

d'hydrocarbures, elle passe à 2190 µg/L après le filtrage. Cette eau "traitée" est ensuite déversée directement dans la rivière Tillaba. Au point de déversement, la concentration est de 570 µg/L, soit un taux beaucoup plus élevé que le seuil fixé par le MDDELCC à 130 µg/L lors de situations aiguës (comme des déversements) ou même du second seuil de 63 µg/L pour baliser la prévention d'effets chroniques sur l'environnement.

En suivant la trajectoire de l'eau déversée dans la rivière Tillaba, il est possible d'observer sur les rives de la rivière de nombreuses traces d'hydrocarbures visibles à l'œil nu comme en témoigne l'image ci-contre. Encore selon les critères du MDDELCC, la concentration des huiles et produits pétrochimiques ne doit pas être telle qu'on peut les détecter par un film visible faisant écran à la surface.

Il est difficile de prouver la responsabilité d'une entreprise en termes de contamination d'eau, plus encore lorsque l'autorité environnementale nationale lui donne littéralement des permis de polluer. Par contre, il n'en reste pas moins que l'accès à l'eau est une question d'importance majeure et que toute violation de ce droit doit être dénoncée. Les États colombien et canadien se sont effectivement rattachés à plusieurs documents juridiques internationaux par le biais desquels il leur est impossible de révoquer leur obligation d'assurer aux peuples la pleine jouissance de leur droit d'accès à l'eau, comme le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (notamment les articles 11 et 12).

Compte tenu des faits, les gouvernements colombien et canadien omettent d'assurer la réalisation du droit à l'accès à l'eau, obligation à laquelle ils sont pourtant tenus au regard de leurs engagements internationaux. En effet, ils manquent à leur devoir d'agir pour remédier à la situation de contamination de l'eau par les compagnies pétrolières sur le territoire colombien, notamment à Puerto Gaitán.

Source: PASC.

Entreprises canadiennes en Colombie : des "Profiteurs de guerre"

La Colombie trône au premier rang des pays les plus dangereux pour l'activité syndicale et au deuxième rang en termes de déplacements forcés de la population. Plus de 85% des régufié.e.s internes et des syndicalistes assassiné.es proviennent des régions d'exploitation minière et pétrolière du pays. Le Canada, signataire d'un accord de libre-échange avec la Colombie, est pour sa part le premier pays d'origine des investissements miniers à l'étranger et contrôle, par le biais de capitaux privés, les plus importantes réserves de pétrole de la Colombie. Le Canada ne possèdant aucun cadre réglementaire pour surveiller l'activité de ses entreprises hors des frontières, ces dernières exercent leurs activités en toute impunité, profitant de la violence politique qui sévit dans ce pays en guerre. Ce bulletin entend briser le silence.

Nous remercions les syndicats suivants pour leurs appuis financiers :

UNIFOR
CSN
Syndicat des métallos
PSAC AFPC
Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada
cupw sttp

Les membres du Projet Accompagnement Solidarité Colombie sont disponibles sur demande pour visiter votre milieu de travail et participer à des causeries portant sur les impacts des investissements canadiens en Colombie et la situation syndicale colombienne.

N'hésitez pas à nous contacter!

PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITE COLOMBIE
Courriel : info@pasc.ca | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : www.pasc.ca